

Réaliser des travaux à domicile dans des situations spécifiques 1 (FORMN5)

Code du module	FORMN5
Unité capitalisable	Réaliser des travaux à domicile dans des situations spécifiques 1 (MENSPI)
Profession	Aide ménagère
Diplôme / Certificat	Certificat de capacité professionnelle
Méthodes d'évaluation	Mise à l'essai, Entretien professionnel, Evaluation continue des compétences

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	L'apprenti est capable d'établir un plan de travail pour une journée, pour une semaine ou pour une année de travail de manière autonome en se servant du système de planification indiqué et de l'adapter en fonction des circonstances en tenant compte du mode d'emploi et il a conscience de l'importance de la planification.
Indicateurs	
<ul style="list-style-type: none">• L'apprenti établit un plan de travail pour une semaine en faisant état des éléments suivants:• les priorités,• la suite des étapes,• le matériel requis.• L'apprenti adapte son plan de travail en fonction des besoins.• L'apprenti tient compte des indications de son supérieur et du client.• L'apprenti tient compte des activités de son domaine de travail.	
Socles	
<ul style="list-style-type: none">• La planification était complète et généralement correcte sous l'aspect professionnel.• L'apprenti a adapté son plan de travail.• L'apprenti a suivi les indications de son supérieur et du client.• Les activités de l'apprenti étaient conformes à son domaine de travail.	

2

L'apprenti est capable de constater les habitudes et les ressources du client ainsi que les ingrédients et les additifs des aliments sous guidance et de préparer un plat adapté à une personne âgée de manière autonome ou avec l'assistance du client, en tenant compte des consignes en matière d'hygiène, de sécurité et de prévention des accidents.

Indicateurs

- L'apprenti prépare un plat adapté à une personne âgée en tenant compte des additifs, des allergènes, des numéros E et des consignes en matière de prévention des accidents et d'hygiène alimentaire.
- L'apprenti prépare les aliments et il les décore.
- L'apprenti organise son poste de travail.

Socles

- L'apprenti a préparé le plat d'une manière appétissante.
- La sécurité n'était pas compromise.

3

L'apprenti est capable d'assumer des tâches du quotidien de manière autonome au sein de la maison en se référant aux habitudes du client.

Indicateurs

- L'apprenti effectue une activité.
- L'apprenti se rend compte de tâches à accomplir et il se conforme aux habitudes du client.

Socles

- L'apprenti a accompli la majorité du travail d'une manière satisfaisante aux yeux du client.
- L'apprenti s'est rendu compte des tâches à accomplir.

4

L'apprenti est capable de prendre connaissance des aspects essentiels d'une situation de manière autonome et de transmettre une information de manière compréhensible au client ou à un autre intervenant en faisant preuve de respect et en réagissant aux interventions de son interlocuteur.

Indicateurs

- L'apprenti transmet des informations.
- L'apprenti manifeste un comportement convenable.
- L'apprenti tient compte des mesures d'hygiène et de sécurité personnelles.

Socles

- La majorité des déclarations de l'apprenti étaient compréhensibles.
- L'apprenti a respecté la majorité des règles de la politesse.
- L'apprenti a assuré les aspects essentiels de la sécurité et de l'hygiène.

5

L'apprenti est capable d'évaluer son propre travail de manière autonome en se référant aux critères indiqués et de formuler des objectifs de manière autonome pour atteindre ses objectifs professionnels.

Indicateurs

- L'apprenti apprécie ses activités en se référant aux critères d'évaluation et il désigne des écarts éventuels ou constatés.
- L'apprenti participe à l'entretien d'évaluation et il désigne des mesures d'amélioration personnelles.
- L'apprenti désigne ses objectifs de formation personnels sous guidance.

Socles

- La description faisait état de l'ensemble des éléments essentiels de l'activité.
- La description correspondait dans une large mesure à la réalisation.
- L'apprenti s'est rendu compte des écarts manifestes.
- L'apprenti a manifesté son intérêt au cours de l'entretien d'évaluation.

Nombre de compétences sélectives à évaluer: 0 / 5

Nombre de compétences obligatoires à évaluer: 0